

Rapport public Parcoursup session 2024

CFA IGS - BTS - Services - Professions immobilières - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

CFA IGS - BTS - Services - Professions immobilières - en apprentissage (9370)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
CFA IGS - BTS - Services - Professions immobilières - en apprentissage (9370)	Jury par défaut	Tous les candidats	30	317	0

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Les résultats à l'ensemble des matières et notamment la progression pendant les deux années de lycée.	Bulletins de notes de 1ère et de Terminale. Notes de Bac de Français (écrit et oral)	Complémentaire
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Bonne expression écrite et orale	Notes de Bac de Français (écrit et oral)	Complémentaire
Savoir-être	Implication Investissement dans son travail Autonomie	Les critères suivants seront étudiés : Absences injustifiées, avertissements, comportement. Fiche Avenir, les appréciations des enseignants concernant la capacité du candidat à travailler.	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Connaissance du diplôme Projet professionnel cohérent au regard du diplôme	Les critères suivants seront étudiés : La lettre de motivation et la présentation du projet professionnel.	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Les cordées de la réussite Toute activité péri scolaire ou extra scolaire	Rubrique : activité et centre d'intérêt du dossier de candidature. La fiche avenir	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Ils ne sont pas pris en compte.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les dossiers de candidatures sont examinés par les équipes du service admission. Ce service examine les dossiers de candidatures : bulletins, fiche avenir, lettre de motivation, expériences extra-scolaire et/ou professionnelles (stage, engagement associatif...)

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Les candidats doivent apporter un soin particulier à leur lettre de motivation. Nous constatons que beaucoup de candidats téléversent des lettres de motivation standardisées qu'ils dupliquent sur toutes les formations (parfois en oubliant de modifier le destinataire) et avec des erreurs quant au contenu des formations.

Il est important que le candidat fasse apparaître les raisons du choix de la formation en prenant appui sur le contenu de la formation (modules d'enseignement) et en expliquant le projet professionnel.

Signature :

ELISABETH ROLO DELGADO,

Chef d'établissement de l'établissement CFA IGS